

Monsieur Hamelin, Monsieur Laberge, Monsieur Ferrari, distingués invités, mesdames et messieurs,

Je tiens à remercier la faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa pour cette aimable invitation. Je tiens aussi à remercier l'Université d'Ottawa de tenir ce Congrès sur « Kant, la paix et les Nations Unies » qui s'inscrit bien dans la série des célébrations commémorant la création de l'Organisation des Nations Unies [ONU].

Il convenait bien, en effet, que ce Congrès consacré à Kant reçoive la sanction officielle du Comité canadien pour le cinquantenaire des Nations Unies. Nous devons profiter de ces célébrations pour saluer ce visionnaire qui a mis de l'avant l'idée de la paix mondiale fondée sur l'existence d'institutions internationales, de règles et de principes universels.

Il serait intéressant de savoir à quel point son essai sur *La Paix perpétuelle*, dont nous célébrons le bicentenaire, a influencé Woodrow Wilson lorsque ce dernier proposa la création de la Société des Nations en 1918. Franklin Roosevelt et Winston Churchill avaient-ils Kant à l'esprit lors de leurs discussions, 25 ans plus tard, sur la nécessité de créer une Organisation des Nations Unies?

Nous savons aujourd'hui que les idées de Kant ne tiennent pas de la simple utopie, même si l'ONU que nous connaissons ne correspond pas exactement à la fédération des nations qu'imaginait Kant.

Cependant, l'impératif sur lequel insistait le philosophe de soumettre les relations internationales au droit et à la morale est celui qui justifie l'existence même de l'Organisation des Nations Unies de nos jours. En effet, la maxime de Kant « la politique doit plier le genou devant le droit », n'a rien perdu de sa pertinence.

En cette année du 50^e anniversaire de l'ONU, je pense que nous avons tous le devoir d'entreprendre un exercice de réflexion sur la paix et l'Organisation des Nations Unies.

Je pense que ce travail de réflexion, pour le Canada, devrait s'appuyer sur la riche histoire de notre pays au service de la paix et de l'ONU. C'est une histoire dont nous pouvons être fiers. Permettez-moi donc de parler brièvement de quelques Canadiens qui se sont distingués au service de la paix depuis la création des Nations Unies.

Les Canadiens au service de la paix

Les opérations de maintien de la paix sont sans doute l'aspect le plus visible, ou médiatique, du travail de l'ONU. Il y a là, je pense, une certaine ironie, puisque rien dans la Charte des Nations Unies ne traite du maintien de la paix.